Un nouvel état d'esprit...

Autor(en): **Schaller, Roland**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **55 [i.e. 56] (1985)**

Heft 1: **Promouvoir l'économie jurassienne : un conte de fées?**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un nouvel état d'esprit...

par Roland SCHALLER, président de l'ADIJ.

Tout le monde s'accorde, dans nos régions, sur le fait qu'une grande part de notre secteur industriel doit faire peau neuve, et parfois se métamorphoser pour trouver de nouveaux créneaux. Face aux techniques de production bouleversées, la pédagogie de la crise fait son chemin.

Ouvertures

Nos édiles municipaux prennent conscience que l'avenir industriel est dans les entreprises qui se montrent audacieuses sur le terrain de l'innovation. Ils tentent d'attirer dans nos communes les entités industrielles susceptibles de créer des emplois dans les technologies nouvelles. Effectivement, contraints d'éviter de restreindre le débat de la compétitivité aux seules questions en rapport avec les licenciements, ils éprouvent le besoin de porter un effort particulier sur l'apport de nouvelles entreprises, d'où l'idée de confier, sous des formes diverses, des mandats à un délégué économique communal.

A ce propos, il est utile de prendre connaissance de l'exposé fait lors de notre dernière assemblée générale par M. John von Landesberger, quant au rôle que ce dernier peut effectivement jouer.

Importance nouvelle des choix technologiques

Le regain d'intérêt pour les problèmes économiques s'explique par la complexité croissante des choix technologiques. La nécessité de prendre des paris sur un avenir toujours plus lointain tient, il est vrai, de plus en plus de la chance et de l'intuition. La seule sagesse ne suffit plus à parer au choix technologique erroné, qui paraît pourtant excellent au moment où est prise la décision. Aussi s'impose-t-il de mettre le maximum de chance de son côté en s'informant non seulement sur toutes les possibilités qui s'offrent

dans l'immédiat, mais encore des directions de la recherche à long terme. Notre association met sur pied actuellement diverses mesures en vue de répondre à ce besoin très actuel et les développera ce printemps déjà.

Formation continue et polyvalente

Au regard du défi que constitue la montée du chômage, les exigences qualitatives deviennent, dans le monde du travail, plus fortes que la simple défense des droits acquis, et même du salaire. La besoin de s'adapter aux mutations technologiques et aux changements de l'emploi devient une nécessité. Chacun est maintenant persuadé que la formation peut apporter une réponse, humaine et technique, aux évolutions de notre société industrielle. On commence à se faire à l'idée que tout travailleur devra, au cours de sa carrière, changer deux ou trois fois de métier, et toujours se former.

A ce sujet, il est intéressant de constater, dans ce cadre, la qualité de la participation et la valeur des travaux présentés par les apprentis à «Créations-apprentis 84». La réédition du concours sera, cette année, d'ailleurs prochainement mise sur pied.

R. S.